

2 - RENDRE L'OFFRE LISIBLE ET ACCESSIBLE ET FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS

2.3 - Favoriser les solidarités dans une société en mouvement

PA 2.3.2 - FAVORISER LE RAPPROCHEMENT ET LA COMPRÉHENSION ENTRE LES GÉNÉRATIONS

DIAGNOSTIC

Il existe une diversité de publics seniors : certains isolés qui sont en demande de lien social et d'accompagnement social, d'autres qui restent actifs et engagés, notamment dans des actions bénévoles auprès de publics plus jeunes. Des incompréhensions entre certaines tranches d'âges (seniors/adolescents ou parents/enfants, par exemple) peuvent rendre difficile la cohabitation au sein des familles et des territoires.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Le terme de seniors n'a jamais fait l'objet d'une définition consensuelle. Nous retiendrons globalement 3 âges :

- De 60 à 75 ans, généralement les retraités sont en bonne santé et sont actifs ;
- De 75 à 85 ans, les aînés sont concernés par un phénomène de « déprise » et par l'abandon des activités sociales externes au bénéfice des activités domestiques ;
- Le grand âge, qui renvoie souvent à des personnes dépendantes.

Les seniors sont impactés par les évolutions sociétales, notamment en lien avec le numérique et sont souvent engagés dans des actions de solidarité : solidarité intra familiale – avec une position de génération charnière à l'égard des ascendants, enfants et petits-enfants – ; solidarité de proximité – les voisins, l'entourage immédiat, etc. – ; le bénévolat institué, associatif mais aussi dans d'autres organisations (conseils municipaux, conseils de quartier).

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale de la Métropole de Lyon et du Conseil départemental du Rhône

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Caf du Rhône dans le cadre du suivi des centres sociaux et espaces de vie sociale et dans le cadre du partenariat avec les communes : conventions tripartites, CTG, Politique de la ville.
- ➔ Fédération des centres sociaux du Rhône dans le cadre de l'accompagnement des structures d'animation de la vie sociale et des actions de formation et d'échange de pratiques

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Fédération des centres sociaux du Rhône
- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale
- ➔ Experts externes
- ➔ Labo-Cités
- ➔ Partenaires institutionnels : MDM, CCAS, Conférence des financeurs, CARSAT, MDR, etc.

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Financements Caf, communes, politique de la ville, Métropole de Lyon, MSA, Carsat

ACTION 1

- ➔ Favoriser la prise en compte des seniors dans les actions familles (sorties, actions parents/enfants, LAEP, etc.).

ACTION 2

- ➔ Développer les actions concourant à la rencontre intergénérationnelle.

ACTION 3

- ➔ Appuyer les expériences innovantes, notamment à travers la mobilisation d'appels à projets.

ACTION 4

- ➔ Valoriser les échanges de savoirs entre générations (CLAS, ateliers numériques, etc.).

ÉCHÉANCES

- ➔ Action 1 : 2023 à 2026
- ➔ Actions 2, 3 et 4 : 2022 à 2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Place reconnue des seniors en tant que co-éducateurs dans les activités des structures AVS.
- Apport mutuel de connaissances entre les différentes générations.
- Nombre de projets intergénérationnels de centres sociaux et espaces de vie sociale financés dans le cadre de l'appel à projets Fonds Publics et Territoires.
- Nombre d'actions intergénérationnelles valorisées dans les documents de bilan et d'évaluation des structures.
- Présence dans les projets sociaux et familles d'actions visant à favoriser la rencontre intergénérationnelle.
- Nombre d'actions intergénérationnelles valorisées dans SENACS.